

AGENT·E DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Nettoyer et entretenir tous types de locaux.

SON MÉTIER

L'agent·e nettoie, entretient ou remet en état, différents types de locaux (bureaux, salles, halls, couloirs, montées d'escalier, etc.). Pour réaliser la prestation de service, il·elle respecte le cahier des charges qui précise les tâches à réaliser, leur fréquence ainsi que les consignes particulières.

En fonction des actions de nettoyage à réaliser, l'agent·e utilise différents types de produits, de matériels et de machines adaptées : balayuses manuelles ou autoportées, nettoyeur vapeur, lustreuse multidirectionnelle, machines lave-métaux...

Il·Elle peut se spécialiser en nettoyage hospitalier, en ultrapropreté (agroalimentaire, laboratoires...), en entretien machiniste (centres commerciaux, musées...), en petite maintenance (bureaux, copropriétés...), en espaces verts, en travaux en hauteur (lavage de vitres...).

OÙ ET COMMENT ?

L'agent·e de propreté et d'hygiène est soit salarié·e d'une entreprise privée de nettoyage, soit fonctionnaire (établissements d'enseignement, les collectivités territoriales...). Le temps partiel est fréquent et il est courant d'être employé·e par plusieurs organismes. Généralement, l'agent·e travaille tôt le matin ou tard le soir, voire le week-end. Toutefois on observe une tendance à élargir les plages d'activité pendant les heures de bureau.

SES QUALITÉS

Ponctualité, présentation soignée et rigueur sont indispensables, ainsi que le respect et l'application des règles d'hygiène et de sécurité. L'agent·e de propreté et d'hygiène sait aussi faire preuve de discrétion et d'amabilité au contact des clients ou des usagers.

LA PAROLE À

SYLVIE – AGENTE D'ENTRETIEN

« Rendre des bureaux propres pour que les gens qui y travaillent s'y sentent bien, voilà mon métier. Je commence mon travail quand les personnels sont encore en poste : cela facilite les contacts et le respect mutuel. Les gens en profitent pour me signaler ce qui ne va pas. Mon travail est moins facile qu'il n'y paraît. Pour éviter d'abîmer les locaux et leur contenu, je dois faire attention aux matériels, aux prises électriques et aux produits détergents que j'utilise. »

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Face au nombre croissant d'entreprises (privées et publiques) sous-traitant le nettoyage de leurs locaux, les sociétés de nettoyage recherchent du personnel qualifié. Le secteur de la propreté figure parmi les plus gros recruteurs et offre de réelles perspectives d'avenir. Avec quelques années d'expérience, l'agent·e peut devenir responsable d'une équipe ou créer sa propre entreprise de nettoyage.

Salaire brut du débutant : 1 646 € par mois.

DIPLÔMES EN BRETAGNE

CAP

- *Agent de propreté et d'hygiène*

BAC PROFESSIONNEL

- *Hygiène, propreté, stérilisation*

BTS

- *Métiers des services à l'environnement*

AUTRE DIPLÔME

- *Responsable développement hygiène propreté et services*

▪ **BTS MÉTIERS DES SERVICES À L'ENVIRONNEMENT**



<https://oniseptv.onisep.fr/onv/bts-metiers-des-services-a-l-039-environnement-1>

▪ **AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE**



<https://oniseptv.onisep.fr/onv/les-metiers-animes-agent-agent-de-proprete-et-dhygiene>



Le service public
de l'orientation